

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2022**

Délibération n° :

DL58/2022

Objet :

Fixation tarif de la tonne
incinérée pour les clients
extérieurs – secteur
privé

L'an deux mille vingt-deux,

Le mardi 6 décembre 2022,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire – CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire – CPS)
- Mme BERT (titulaire – CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire – CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire – CPS)
- M. BLIN (titulaire – CPS)
- M. CAHAREL (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire – CPS)
- M. CORDIER (titulaire – CPS)
- M. DELAGNEAU (titulaire – CPS)
- M. DIDIN (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- M. GILBON (titulaire – CPS)
- Mme HAMON (titulaire – CPS)
- M. HENRIOT (titulaire – CPS)
- M. MAJEUX (titulaire – CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire – CCHVC)
- Mme PERIS (titulaire – CCHVC)
- M. TRICKOVSKI (titulaire – CPS)
- Mme VALOT (titulaire – CPS)
- M. VIGIER (titulaire – CPS)
- M. VIVIEN (titulaire – CPS)

Avaient donné pouvoir :

Madame HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC) a donné pouvoir à Monsieur BAY (titulaire – CCHVC)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; Mme BERCHON (titulaire – CPS) ; Mme DA COSTA FERNANDES (titulaire – CPS) ; M. DEBRAS (titulaire – CPS) ; M. DOBIGNY (titulaire – CPS) ; Mme DUMAS (titulaire – CPS) ; M. GLEIZE (titulaire – CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire – CPS) ; M. LARDIERE (titulaire – CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire – CPS) ; Mme MAIMOUN (titulaire – CPS) ; M. PROUST (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS) ; M. ZIANE (titulaire – CPS)

**DATE DE
CONVOCAATION**

Le 28/11/2022

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Dominique FONTENAILLE est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

EN EXERCICE : 42
PRESENTS : 26
VOTANTS : 27

Délibération n°DL58/2022

Fixation du tarif de la tonne incinérée pour les clients extérieurs – secteur privé

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5212-19,

Vu l'arrêté interpréfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant sur la création du SIOM au 1^{er} juin 2016,

Vu la note de présentation,

Considérant le programme d'investissement de l'Usine de Valorisation Energétique et le renouvellement du marché d'exploitation,

Considérant qu'il est nécessaire de moduler les tarifs de la tonne incinérée en fonction des volumes et de la qualité des déchets apportés,

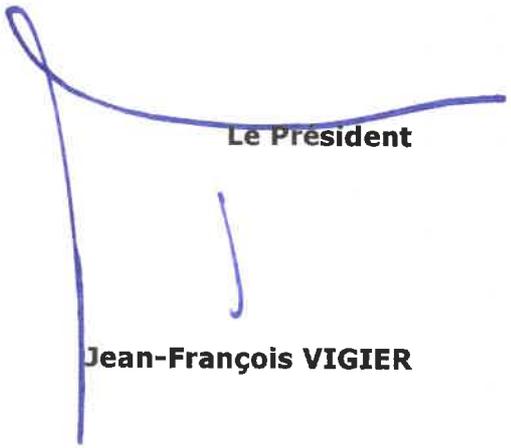
Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Fixe** pour les clients publics et privés, une fourchette de tarifs, avant application des formules de révision, à la tonne incinérée quelle que soit la nature du déchet (déchets ménagers ou déchets industriels banals), dans laquelle devra se situer toute offre tarifaire formulée par le SIOM, comme suit :

- Tarif minimum H.T. et hors TGAP : 60 € la tonne
- Tarif maximum H.T. et hors TGAP : 120 € la tonne

- **Autorise** le Président à fixer les tarifs à l'incinération pour les clients extérieurs dans la limite de la fourchette tarifaire ci-dessus.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme



Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **12 DEC. 2022**

Affichée le : **12 DEC. 2022**

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL58_2022
Date de la décision:	2022-12-12 00:00:00+01
Objet:	Fixation tarif de la tonne incinérée pour les clients extérieurs - secteur privé
Classification matières/sous-matières:	7.1
Identifiant unique:	091-200062321-20221212-DL58_2022-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
091-200062321-20221212-DL58_2022-DE-1-1_0.xml	text/xml	1028
<i>nom original:</i>		
Note présentation DL 58 2022.pdf	application/pdf	82568
<i>nom de métier:</i>		
21_RP-091-200062321-20221212-DL58_2022-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	82568
<i>nom original:</i>		
dl 58 2022.pdf	application/pdf	102571
<i>nom de métier:</i>		
99_DE-091-200062321-20221212-DL58_2022-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	102571

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	12 décembre 2022 à 10h47min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 décembre 2022 à 10h50min03s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	12 décembre 2022 à 10h50min12s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	12 décembre 2022 à 11h00min12s	Recu par le MIAT le 2022-12-12